

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 1686

92 - Hauts-de-Seine

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt

CERCLE DE L'ISSP.

Objet : cette association a pour but d'assurer différents services à ses membres, de créer, de développer et d'entretenir entre tous les élèves et anciens élèves de l'institut de Sophrologie de Paris (ISP) et de l'Institut de Sophrologie et de Sophrothérapie de Paris (ISSP) un réseau permettant des relations professionnelles et amicales ; C'est-à-dire : - de fédérer les diplômés de l'ISP et de l'ISSP- de développer le sentiment d'appartenance au Cercle de l'ISSP- de faciliter les contacts et de développer des liens étroits entre les diplômés- de créer et d'entretenir entre diplômés des relations amicales et professionnelles- d'assurer des relations régulières avec l'ISSP - de promouvoir l'image de l'ISSP et de ses diplômés- de favoriser l'épanouissement professionnel des anciens élèves de l'ISP et de l'ISSP et d'encourager l'expérience professionnelle- de créer un réseau solidaire pour permettre à des projets professionnels de se développer tels que de créer des partenariats professionnels avec les entreprises, les professionnels de la Santé, l'Education Nationale - d'échanger sur les pratiques de la sophrologie- conseiller et accompagner les nouveaux sophrologues dans les démarches et recherche de stages- établir un réseau de professionnels recommandables auprès de patients / clients avec les valeurs communes grâce à l'enseignement reçu

Siège social : Rez de Chaussee, 78 Bis, rue des Tilleuls, 92100 Boulogne-Billancourt.

Date de la déclaration : 6 janvier 2021.